



Grandes cultures

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : en cours de levée à stade 2 feuilles (BBCH09 à BBCH 12).
- **Sitone – Thrips** : à surveiller dès la levée et le retour d'un temps sec.

Colza

- **Stade** : variable de C1 à E (BBCH 30 à 55), la plupart des parcelles a atteint ou dépassé le stade D1 (boutons accolés mais encore cachés).
- **Méligèthes** : arrivée progressive dans les parcelles de Poitou-Charentes, **à surveiller et à compter sur les plantes**.
- **Pucerons cendrés** : premières observations, à surveiller avec les prévisions climatiques assez favorables.
- **Charançon de la tige du colza** : toujours en diminution, fin du suivi.

Blés d'hiver

- **Stade** : épi 1 cm (BBCH 30) pour la majorité des blés.
- **Piétin verse** : à observer dans les situations à risque, évaluez le risque au stade « épi 1 cm » à l'aide de la grille de risque.
- **Rouilles et oïdium** : surveiller sur les variétés sensibles.

Orge d'hiver

- **Stade** : de fin de tallage à épi 1 cm (BBCH 25-30), 1 nœud pour les plus avancées (BBCH 31).
- **Maladies foliaires** : les orges les plus précoces entrent en période de sensibilité, surveillez vos parcelles.
- **Gestion des résistances aux fongicides sur céréales à paille** : [téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2023](#)

N°07
14/03/2023



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / Terres Inovia
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / Terres Inovia
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Romain TSCHÉILLER / ARVALIS
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°01 du 01/03/2022 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Notes nationales Biodiversité :



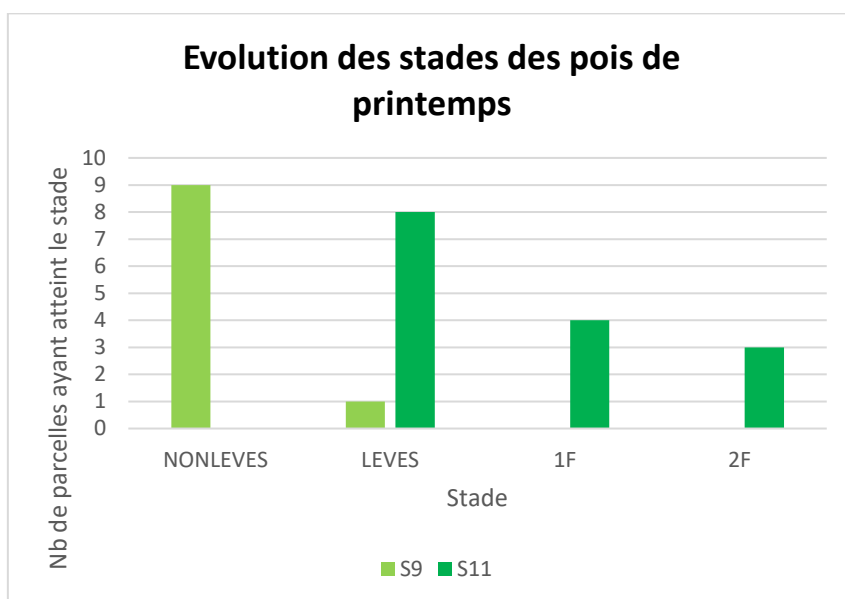
Nbre de parcelles suivies	Pois protéagineux de printemps	Colza	Blé	Orge
Créées	18	46	60	22
Observées	15	34	26	9

Pois protéagineux de printemps

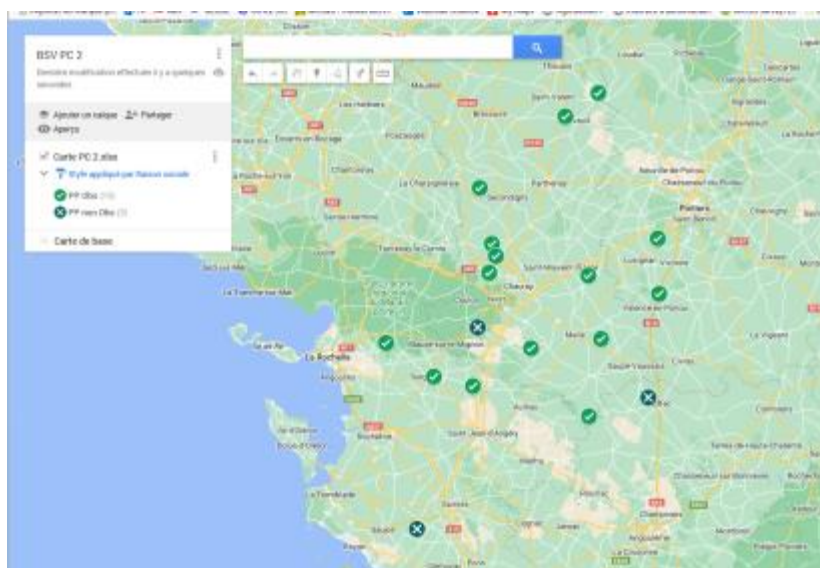
• Stade

Les pois de printemps, semés durant la première quinzaine de février, sont en cours de levée. Les parcelles les plus développées atteignent le stade 2 feuilles (BBCH 12).

Les pluies et le temps doux actuel favorisent la levée et le développement des pois de printemps.



Répartition des parcelles du réseau



• Ravageurs du pois

Des dégâts d'oiseaux sont signalés sur un grand nombre de parcelles du réseau, ainsi qu'en dehors du réseau.

En revanche, thrips et sitones sont pour l'instant absents des parcelles. Le temps humide et le vent ne sont pas favorables à leur activité. A surveiller dès le retour d'un temps plus ensoleillé, et ce jusqu'au stade 5 feuilles.

Vous trouverez une description de ces ravageurs en annexe du [BSV n°5](#) ainsi que sur le site internet de Terres Inovia :

<https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-pois-de-printemps-le-thrips>

<https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-pois-le-sitone>

Flash pois d'hiver

Les pois d'hiver atteignent le stade 7 à 9 feuilles. Des symptômes de bactériose peuvent être visibles dans certaines parcelles. Nous sont également signalés des symptômes d'*Ascochyta pisi*, parfois associée à du *colletotrichum*. Les pluies actuelles favorisent le développement de ces maladies.



Bactériose sur pois d'hiver (Agathe Penant, Terres Inovia)



Ascochyta pisi sur pois d'hiver (Agathe Penant, Terres Inovia)



Levée des pois de printemps

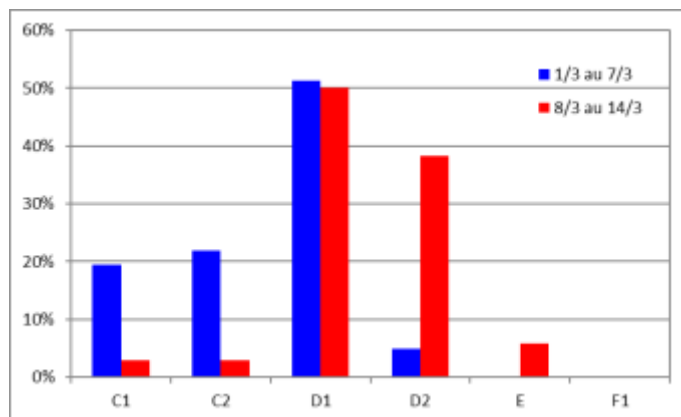
(Elodie Tourton, Terres Inovia – VIRSON 17)

• Stade phénologique et état de la culture

Cette semaine, 34 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées. Les pluies et de la douceur favorisent le développement du colza. Les premières hampes florales des variétés précoces utilisées en mélange sont fréquemment observables. La valorisation des engrais épandus est bienvenue car certaines situations rencontrent des difficultés à démarrer : forte pression en larves de grosses altises, orobanches rameuses nombreuses accrochées sur les racines, galles de hernie des crucifères ou système racinaire défailant limitant les nutriments hydrique et minérale.



Carte des parcelles de colza observées
du 8 au 14 mars 2023
(Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)

Rappel des stades

Stade C1 (BBCH 30) : « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.

Stade C2 (BBCH 31) : « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH 50) : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».

Stade D2 (BBCH 53) : « Inflorescence principale dégagée et inflorescence secondaire visible »

Stade E (BBCH 55) : « Boutons séparés avec des pédoncules floraux allongés et inflorescences secondaires dégagées ».

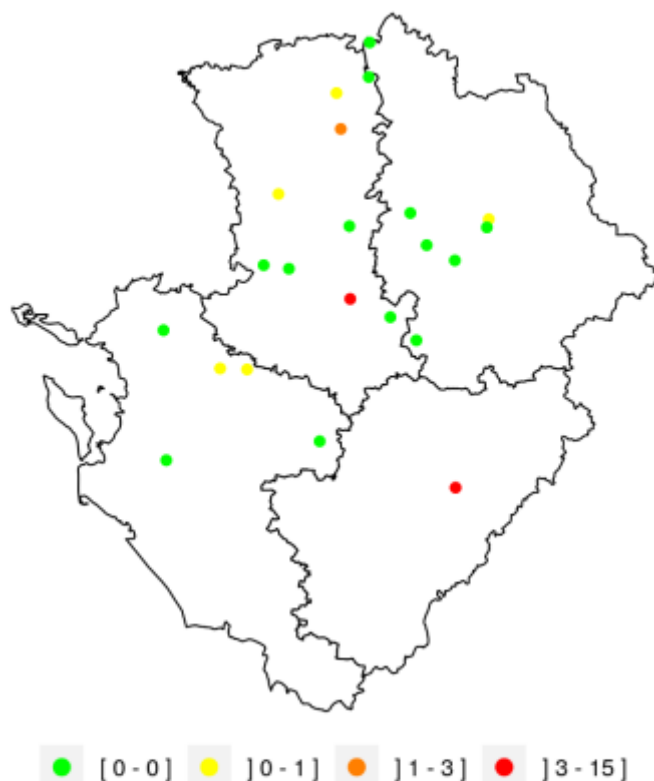


Stades du colza
(Crédit Photo : Terres Inovia)

• Méligèthes

Les méligèthes sont présents dans 74 % des 19 cuvettes relevées. Leur présence en végétation progresse timidement en conséquence des conditions climatiques perturbées. Parmi les 22 parcelles observées, ils sont détectés sur colza dans 8 situations (36 % des parcelles).

La hausse des températures prévue cette semaine est favorable à la progression des méligèthes dans les parcelles même si les quelques précipitations pourraient freiner leur arrivée. **L'observation par le dénombrement sur les plantes est prioritaire car tous les colzas seront rapidement en période de risque.**



Nombre moyen de méligèthes par plante du 8 au 14 mars 2023
(Terres Inovia)

Analyse des données par stade :

Période	Stade 50	Nombre de parcelles	Moyenne	Mini	Maxi
BSV n°7 14 mars 2023	D1	2	2,55	0,10	5,00
	D2	5	3,74	0,20	15,00
	E	1	0,20	0,20	0,20
BSV n°6 7 mars 2023	D1	1	1,00	1,00	1,00
BSV n°5 28 février 2023	D1	1	0,50	0,50	0,50

Rappel : les adultes de méligèthes perforent les boutons floraux du colza pour se nourrir du pollen et également pour pondre mais les larves n'ont aucune incidence sur le développement du bouton. Les adultes en endommageant le pistil, provoquent l'avortement des boutons floraux. **Cependant, dès l'apparition des premières fleurs, ils ne sont plus nuisibles car le pollen est accessible et ces insectes deviennent au contraire des pollinisateurs.**

Les populations de méligèthes sont régulées par de nombreux prédateurs notamment des hyménoptères (petites abeilles) qu'il convient de préserver pour jouer leur rôle de régulateur.

Période de risque : du stade D1 (boutons accolés) au début de la floraison F1.

Seuil indicatif de risque : il dépend du stade et de la vigueur du colza :

Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 mégigèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 mégigèthes par plante
Colza stressé ou peu développé (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 mégigèthe par plante	2 à 3 mégigèthes par plante

Évaluation du risque

Même si l'arrivée des mégigèthes est progressive, les colzas du Poitou-Charentes sont dans la période de sensibilité et les conditions météorologiques prévues plutôt favorables (notamment jeudi 16 mars qui semble une journée idéale).



La surveillance et le comptage des mégigèthes sur les plantes est prioritaire.

Le risque est actuellement **faible à modérer** mais **peut rapidement évoluer**.



Attention : les mégigèthes sont résistants à la plupart des pyréthrinoïdes actuels.



Méthodes alternatives : Mélange variétal

La stratégie de lutte vis-à-vis des mégigèthes vise à maintenir la population à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum. Le colza est une plante présentant d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut faire face à des attaques de mégigèthes même très fortes.

Dans les situations où les attaques de mégigèthes sont généralement faibles à modérées, **l'association d'une variété haute et très précoce à floraison** en mélange à 5-10% avec la variété d'intérêt peut permettre de rester en dessous des seuils d'intervention. Cette variété haute et très précoce sera en effet **plus attractive** pour les mégigèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt.

Dans les situations à forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes.

Pour aller plus loin :

[Surveillance et lutte contre le mégigèthe](#)
[Etat des résistances selon la région et le ravageur](#)



Micro-hyménoptère parasite des mégigèthes
(Fredon Nouvelle-Aquitaine)

• Pucerons cendrés

Les toutes premières colonies de pucerons cendrés sont observées dans 2 parcelles du réseau sur les communes de SAVIGNY-LEVESCAULT (86) et DOEUIL-SUR-LE-MIGNON (17).

Période de risque : de la reprise de la végétation jusqu'au stade G4.

Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m².

Rappel : les infestations progressent généralement depuis les bordures vers l'intérieur des parcelles. Cette colonisation par les « tours » de champs s'observe pour de nouveaux vols.

Évaluation du risque

Le risque est faible pour le moment car le nombre de colonies de pucerons cendrés est faible. Les pucerons sont très peu présents dans les parcelles. Néanmoins, il faudra surveiller leur évolution ainsi que celle des auxiliaires au cours des prochains jours car les prévisions climatiques annoncées sont favorables aux colonisations (temps ensoleillé et relativement sec).



*La prise de décision pour le contrôle de ce parasite doit tenir compte aussi de la **présence des auxiliaires** (pollinisateurs ou déprédateurs) d'autant plus en période de floraison. Laisser-leur le temps de gérer ce début d'infestation plutôt que d'intervenir dans la précipitation.*

Pour aller plus loin :

[Surveillance et lutte contre le puceron cendré](#)

• Charançon de la tige du colza

Cette semaine, 5 cuvettes signalent la présence de charançons de la tige du colza sur 28 relevées. **18 % des parcelles ont piégé entre 1 et 8 individus** (la semaine dernière : 35 % et la semaine précédente : 74 % de piégeage). La fréquence et le nombre de charançon de la tige du colza est en net retrait.

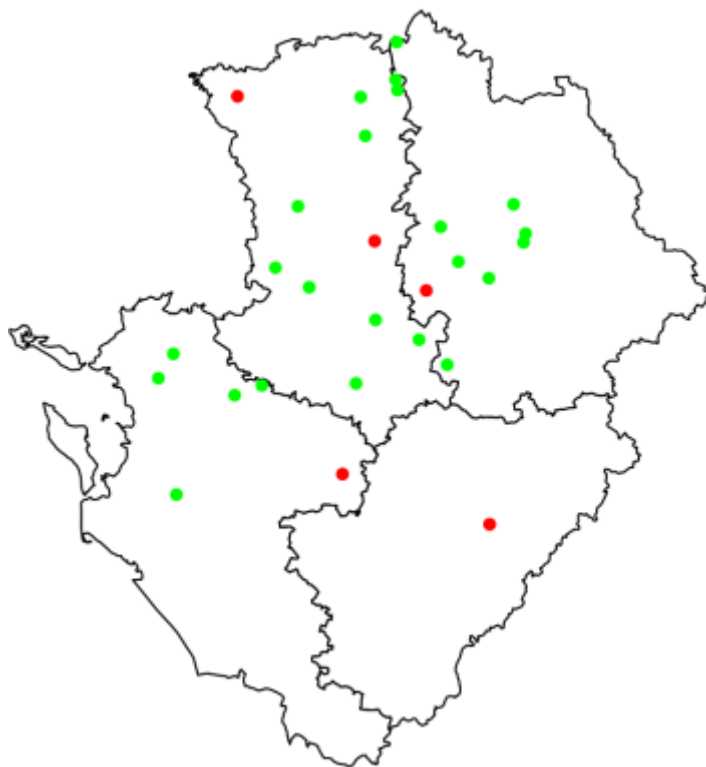
La dynamique est similaire pour les charançons de la tige du chou.

Période de risque :

Le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint, lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

Seuil indicatif de risque :

Il n'est pas déterminé. On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque. Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.



Carte du piégeage du charançon de la tige du colza

du 8 au 14 mars 2023

Point vert : aucune capture

Point rouge : capture
(Terres Inovia)

Évaluation du risque

Les colzas du réseau sont en période sensible mais le piégeage continue sa baisse.

Au regard des captures passées, **le risque a dû être pris en compte.**



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.**

- **Encadrement des autorisations de mise sur le marché**

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. A ce stade, 14 cultures figurent dans la liste des cultures considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne).

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

La liste des cultures non attractives, mentionnée plus haut, est indicative et est susceptible d'être révisée suite à la consultation du public dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

- **Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).

Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

Pour aller plus loin :

[Réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs, ce qui change pour les applications durant la floraison](#)

Céréales à paille

Temps doux avec des précipitations généreuses dans la majorité des situations sera suivi pour les prochains jours par un temps instable et agité avec du vent et de fréquentes averses.

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

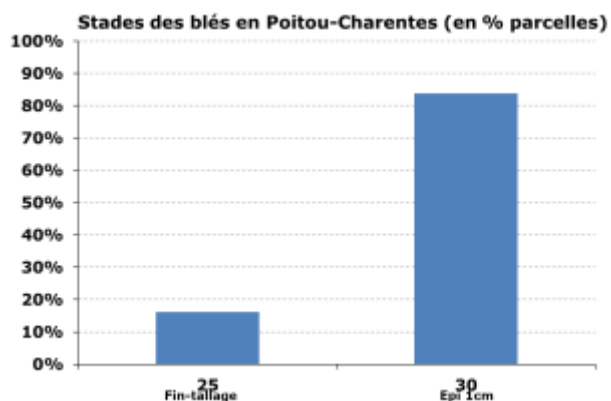
	MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20
Poitiers	 2° / 14° ▶ 15 km/h	 3° / 22° ▶ 15 km/h	 9° / 19° ◀ 15 km/h	 9° / 16° ◀ 25 km/h	 8° / 15° ◀ 25 km/h	 9° / 16° ◀ 20 km/h
Niort	 3° / 14° ▲ 15 km/h	 5° / 21° ▶ 15 km/h	 10° / 19° ◀ 15 km/h	 10° / 16° ◀ 20 km/h	 9° / 15° ▶ 15 km/h	 9° / 16° ◀ 15 km/h
Saintes	 5° / 16° ▲ 15 km/h	 6° / 22° ▶ 20 km/h	 10° / 19° ▲ 20 km/h	 9° / 16° ▶ 15 km/h	 8° / 16° ◀ 15 km/h	 9° / 17° ▲ 15 km/h
Angoulême	 4° / 15° ▶ 15 km/h	 6° / 22° ▶ 30 km/h	 10° / 20° ▶ 25 km/h	 8° / 16° ◀ 20 km/h	 8° / 16° ◀ 15 km/h	 8° / 17° ▲ 15 km/h

• Stade phénologique et état de la culture

Les parcelles de blés d'hiver du réseau sont majoritairement au stade épi 1 cm (BBCH 30). Certaines parcelles sont en fin de tallage (BBCH 25).

Dans les parcelles avec des mélanges variétaux, les stades de développement des plantes sont très variables (photo de hauteur de l'épi ci-dessous), il est important d'obtenir une moyenne de la hauteur de l'épi à partir d'un échantillon représentatif du peuplement.

Les blés sont en cours de redressement, les apports d'azote ont été valorisés par les précédentes pluies.

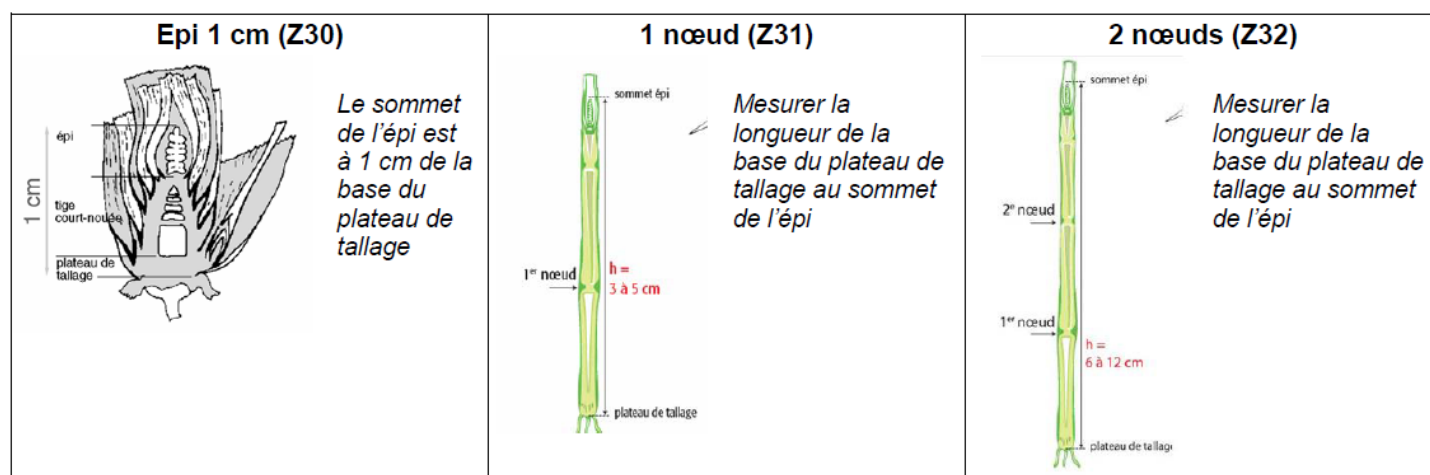


Ne pas confondre stade épi 1 cm et redressement

Pour éviter de confondre redressement et stade épi 1 cm :

- prélever une 20^{aine} de plantes dans une zone homogène de la parcelle, en évitant les passages de roues et les bordures ;
- observer une 10^{aine} de maîtres-brins (tige la plus développée de la plante) en fendant la tige au cutter ;
- mesurer la longueur entre le sommet de l'épi et le plateau de tallage sur chaque maître brin et faire la moyenne de ces mesures. Cette moyenne permettra de savoir si le stade épi 1 cm est atteint.

Stade épi 1 cm : le sommet de l'épi est à 1 cm de la base du plateau de tallage sur au moins la moitié des tiges mesurées.



Source Vigicultures

• Piétin verse

Le piétin verse est un champignon du bas de la tige favorisé par les rotations contenant fréquemment du blé, les variétés sensibles (note strictement inférieure à 5), les semis précoces et les sols à dominance de limons. Dans une moindre mesure, le labour peut être favorable s'il remonte les résidus en surface. Une pluviométrie à fréquence élevée et les températures douces pendant l'automne et l'hiver favorisent l'évolution de la maladie.

Symptômes : à partir d'épi 1 cm, présent généralement sous la forme d'une seule tache, plus rarement deux. La limite de la tache est floue. Elle se situe sous le premier nœud. Présence de plaques noires (stromas) sur les gaines proches de la tige (soulevez la première gaine).

Le champignon peut être facilement confondu avec le rhizoctone, en cas de doute, consultez les fiches Accidents :

<http://www.fiches.arvalis->

Les premiers symptômes, se développant sur gaine, **ne sont pas encore observés dans les parcelles du réseau.**

Bien qu'il soit encore tôt pour déceler ces symptômes dans les parcelles les plus favorables à cette maladie, le risque peut déjà être estimé grâce à la grille de risque et la sensibilité variétale.



Photo FREDON-NA

Classement variétal selon les classes de sensibilités au piétin-verse

SENSIBLES		MOYENNEMENT SENSIBLES			TOLERANTES		
Note 1	Note 2	Note 3-4			Note 5 et +		
AUTRICUM	APACHE	MELVIL	AMBOISE	LG ACADIE	SU ADDICTION	ADVISOR	LG ARLETY
SOLINDO CS	AREZZO	NEMO	AMPLEUR	LG AURIGA	SU ECUSSON	AGENOR	LG ARMSTRONG
	ARKEOS	OREGRAIN	ARCA CHON	LG SKY SCRAPER	SU HYNTECT	BACHELOR	LG ASTROLABE
	BALZAC	PICTAVUM	ASCOTT	MUTIC	SU MARMITON	BOREGAR	LG AUDAACE
	BERGAMO	PIILER	CENTURION	OBIVAN	SU MOUSQUETON	CAMPESINO	MORTIMER
	BOLOGNA	POSITIV	CHEVIGNON	PASTORAL	SY ADORATION	CUBITUS	PRESTANCE
	CELEBRITY	RGT PACTEO	COMPLICE	PIBRAC	SY MOISSON	DESCARTES	RGT MONTECARLO
	CROSSWAY	RGT PALMEO	DIAMENTO	PROVIDENCE	SY PASSION	GEO	SHAUN
	HANSEL	RGT PERKUSSIO	FILON	REBELDE	SY ROCINANTE	GERRY	SOPHIE CS
	HYACINTH	RGT ROSASKO	FORCALI	RGT CESARIO	UNIK	GHA YTA	STROMBOLI
	HYKING	RGT SACRAMENTO	FRUCTIDOR	RGT DISTINGO	WINNER	GREKAU	SU HYREAL
	HYSTAR	RGT TWEETEO	GARFIELD	RGT LETSGO		JUNIOR	SY ADMIRATION
	KWS AGRUM	RGT VM/ENDO	GRAINDOR	RGT LEXIO		KWS CONSORTIUM	SYLLON
	KWS DAKOTAN	RUBISKO	GRIMM	RGT LIBRAVO		KWS FORTICIUM	TALENDOR
	KWS PERCEPTIL	SANREMO	HYLIGO	RGT VENEZIO		KWS PARFUM	TENOR
	LG ABILENE	SOLEHIO	IZALCO CS	RGT VOLUPTO		KWS SPHERE	THIPIC
	LG APOLLO	SPACIUM	KWS DAG	SEPIA		KWS ULTIM	VYCKOR
	MACARON	SU HYCARDI	KWS EXTASE	SHREK		LG ABSALON	

Source : GEVES / ARVALIS – Institut du végétal

Les variétés dont la note de sensibilité est supérieure ou égale à 5 ne nécessitent pas de protection même en situation à risque : pour déterminer la classe de sensibilité des variétés de blé tendre au piétin-verse, consultez le site [Fiches Arvalis infos](#).

Grille d'évaluation du risque piétin-verse :

Effet variétal				Risque final / conseil associé
Tolérance variétale				0 risque FAIBLE
Note CTPS >= 5				1 Aucune intervention n'est requise
Note CTPS 1 ou 2				2
Note CTPS 3 ou 4				3
				4
				5
Potentiel infectieux				6
Précédent				7 risque MOYEN :
Blé				Observation conseillée et traitement si plus de 35% de tiges touchées ou si présence de la maladie sur la parcelle les années passées
Autre				8
Travail du sol				
Labour				
Non labour				
Milieu physique				
Type de sol :				
Limon battant, Limon battant hydromorphe, Terre rouge à châtaigniers, Limon argileux profond assez battant, Limon argileux caillouteux superficiel sur argile à silex.				
Argilo-calcaires profonds (groie moyenne à profonde), Champagne, Aubue profonde et moyenne, Doucin argileux, Alluvions sablo argileuses caillouteuses, Limon profond sur schistes non battants. Limon argileux non battant				
Argile, Argilo calcaire superficiel (groie superficielle), Sables sains, Marais, Sable limoneux/granite.				
Effet climatique				
Effet année issu du modèle TOP				
Indice TOP inférieur à 30				
Indice TOP entre 30 et 45				
Indice TOP supérieur à 45				
Score de risque final				9 risque FORT :
				Traitement conseillé
				10

ARVALIS-Institut du végétal 2017

Effet climatique : il a une valeur moyenne pluriannuelle de 1 pour la région mais doit être estimé chaque année par le modèle Top.

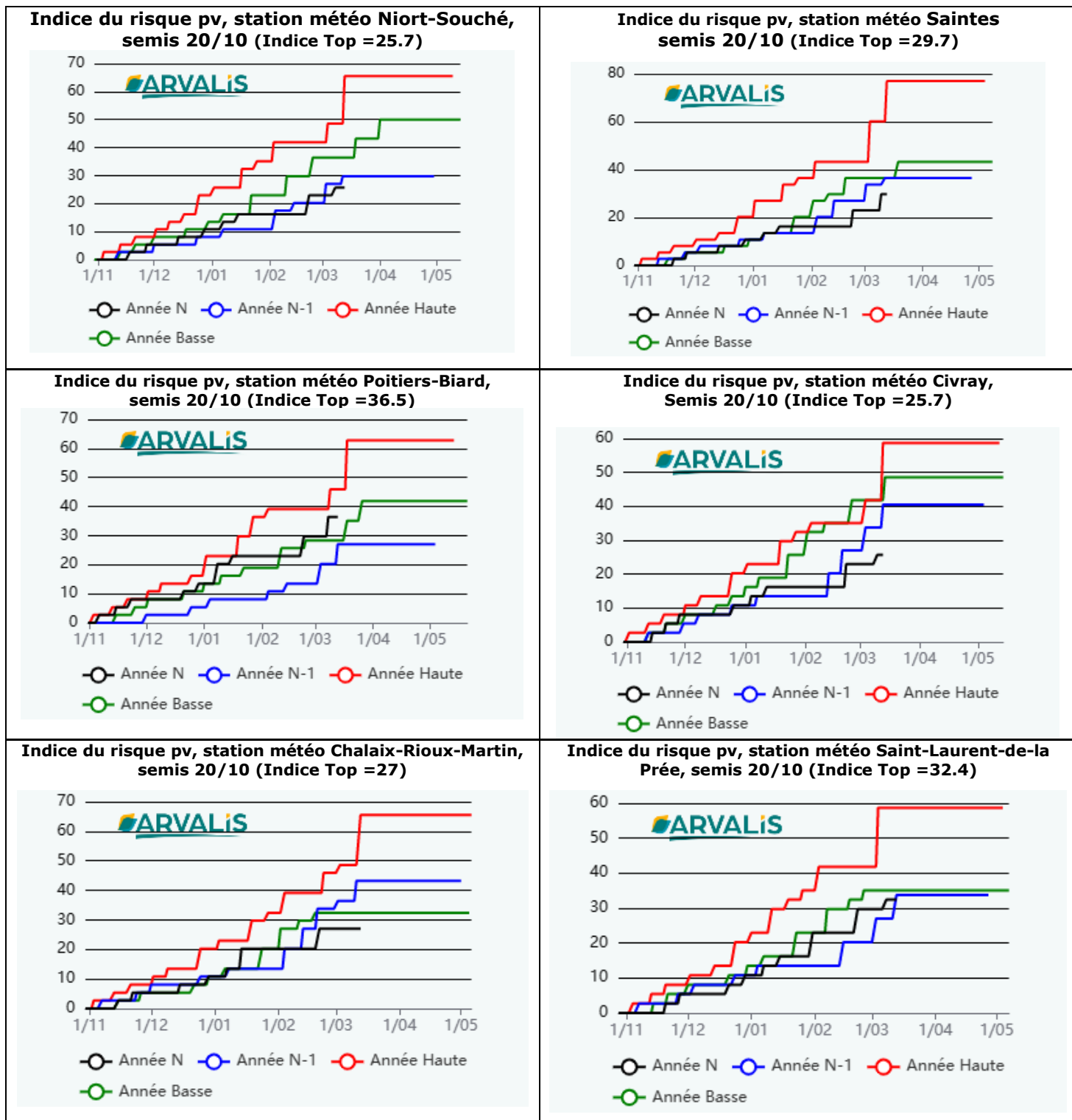
Top est un modèle climatique calculé pour une situation agronomique avec un risque « important ». Le sol retenu est du type « limon » ou « limon argileux » autre que « battant » ou « très battant ». Le modèle est basé sur les températures moyennes et pluviométries journalières.

L'indice de risque s'interprète au stade épi 1 cm mais le risque peut être estimé en observant les tendances par rapport aux années passées (voir graphiques ci-dessous).

Selon le modèle TOP, pour la majorité des stations météorologiques habituellement utilisées le niveau de risque atteint actuellement compris entre celui de l'année dernière et celui de l'année de référence basse. Les récentes précipitations avec des températures fraîches sont favorables à la réalisation des contaminations supplémentaires (primaires ou secondaires) pour la majorité des stations.

- Pour les semis précoces du 20 octobre, les niveaux de risque les plus forts sont notés des stations **de Poitiers et de Saint Laurent de la Prée pour lesquelles les indices Top sont respectivement de 36.5 et 32.4**. En revanche, dans les autres stations pour cette date de semis, les indices **Top sont pour le moment entre 20 et 29.7**.
- Pour les semis du 10 novembre, les indices Top restent en dessous de 27.

Graphes épidémiologiques issus du modèle TOP



Évaluation du risque

Le risque est faible pour toutes les parcelles notamment celles avec des variétés tolérantes.

Pour les autres variétés, il est possible d'observer les symptômes de cette maladie et le risque peut déjà être estimé dès l'approche du stade épi 1 cm (BBCH 30).

Surveillez en priorité les parcelles semées précocement en terres de limons.

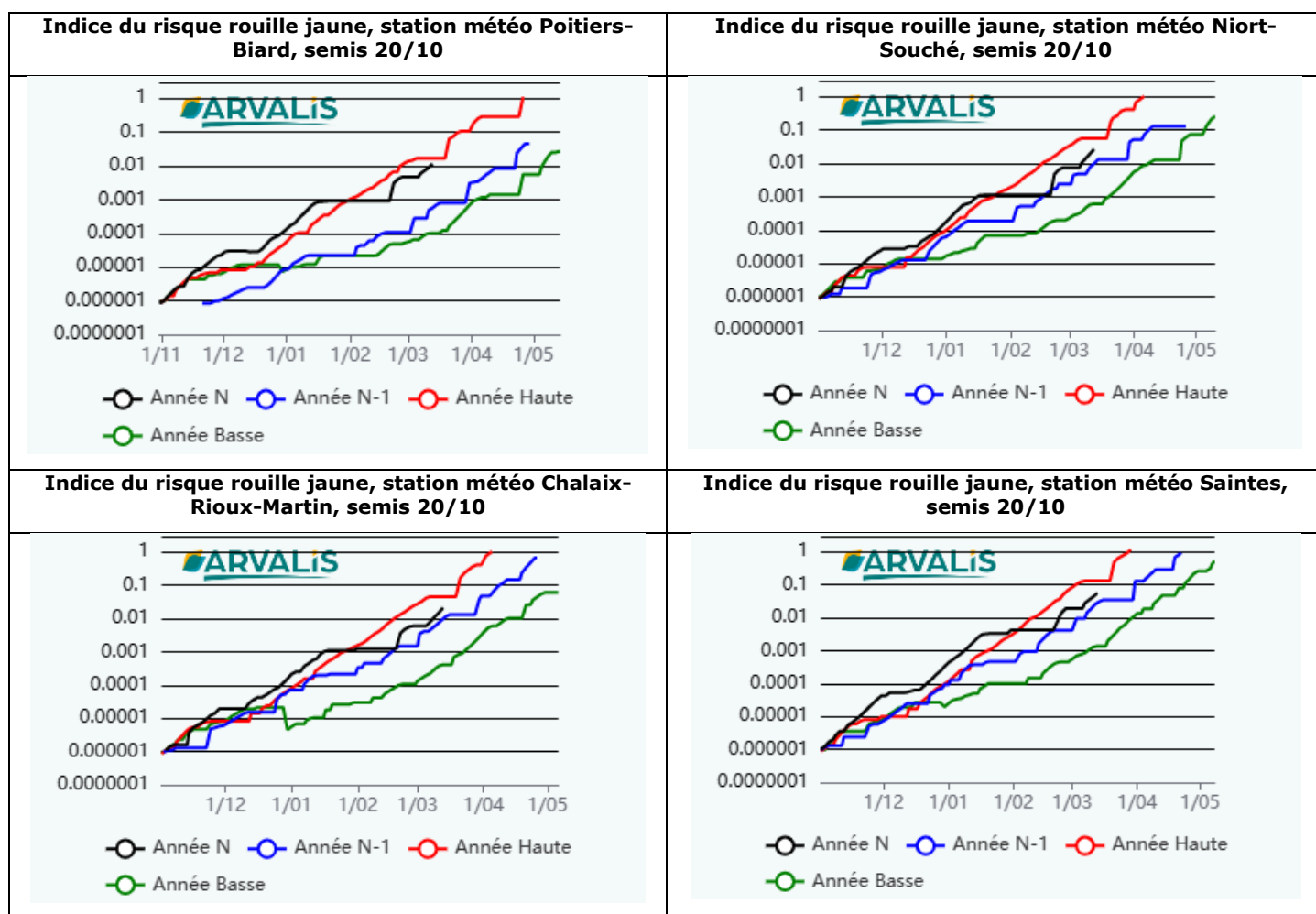
📖 Consultez la fiche « [Piétin verse](#) » du Guide de l'Observateur.

• Rouille jaune

Hormis la rouille brune qui est notée dans 2 parcelles sur les 15 observées (sans incidence avant le stade 2 nœuds), aucune observation du réseau ne montre la présence de la rouille Jaune. Cependant, les conditions climatiques de fin 2022 ont été très favorables à cette maladie (peu ensoleillées et avec des températures moyennes modérées).

Les résultats du modèle Yello, qui sont basés sur une variété Très Sensible à la rouille jaune (accentuant le risque) montrent une progression régulière de l'indice de rouille jaune notamment depuis mi-février. Son indice de risque semble évoluer vers un scénario climatique favorable à l'apparition de la maladie, notamment sur les semis les plus précoces.

Graphes épidémiologiques issus du modèle Yello



Echelle de résistance à la rouille jaune

Références			Nouveautés et variétés récentes			
Résistants			POSITIV			
HANSEL	KWS EXTASE	LG APOLLO CROSSWAY	KWS CONSORTIUM SHAUN		SHREK	SU HYNTECT
Assez résistants						
	KWS SPHERE	CHEVIGNON	BALZAC	JUNIOR	LG ABILENE	LG SKYSCRAPER
	KWS ULTIM	GRIMM	MELVIL	RGT PACTED	SU HYCARDI	SU MOUSQUETON
	TALENDOR	RGT PERKUSSIO	GREKAU	SPACIUM	SU ECUSSON	SU MARMITON
	WINNER	SY ROCINANTE	ARCACHON	BACHELOR	SU ADDICTION	SY ADMIRATION
	RGT CESARIO	ADVISOR	HYACINTH	KWS AGRUM	KWS PARFUM	THIPIC
			AMPLEUR			
Moyennement sensibles						
PROVIDENCE	LG AUDACE	LG ABSALON	CELEBRITY			
	GARFIELD	AUTRICUM	KWS PERCEPTIUM KWS DAG			
	RUBISKO	RGT ROSASKO	LG ACADIE			
			LG ARLETY	RGT LETSGO	SU HYREAL	
Assez sensibles						
		COMPLICE	PRESTANCE		RGT TWEETEO	
	GERRY	OREGRAIN				
(SEPIA)	RGT VIVENDO	HYLIGO	RGT PALMEO			
		RGT LEXIO				
Très sensibles						
		TENOR	AGENOR			
		CAMPESINO	PICTAVUM			
		RGT SACRAMENTO	LG ASTERION			
		RGT MONTECARLO				

(J) à confirmer

Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES).

Évaluation du risque

En absence de symptôme, **le risque est actuellement faible.**

Les prévisions climatiques peuvent devenir favorables à l'évolution de cette maladie ; il convient de rester vigilant et de surveiller d'éventuelles apparitions de symptômes à partir du stade « épi 1 cm » (BBCH 30).

Surveillez en priorité les variétés sensibles, semées en octobre ou première quinzaine de novembre.

📖 Consultez la fiche « [Rouille jaune](#) » du Guide de l'Observateur.

• Oïdium

Ces symptômes sont observés faiblement dans 3 situations des 22 parcelles. Les fréquences des plantes attaquées sont faibles pour le moment et aucune des parcelles n'est au seuil indicatif du risque.

Période de risque : du stade épi 1 cm à grain laiteux.

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).
- Autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).

Une feuille est considérée comme atteinte, lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface du limbe.

Évaluation du risque

Le **risque oïdium est faible.**

Les conditions climatiques peuvent être favorables, selon les localités, pour le développement de cette maladie. L'évolution de ce champignon est favorisée en conditions de forte hygrométrie nocturne et temps sec et chaud le jour et des biomasses importantes.

Surveillez les variétés sensibles.

Echelle de résistance à l'oïdium

Références Nouveautés et variétés récentes

Les plus résistants

Résistant		LG ABSALON HYLIGO CAMPESINO	↑	LG SKYSCRAPER CELEBRITY JUNIOR	SU ECUSSON GREKAU KWS AGRUM	KWS DAG KWS PERCEPTUM RGT LETSGO
Assez résistant		FRUCTIDOR FILON RGT VIVENDO		ARCACHON AMPLEUR KWS CONSORTIUM HYACINTH	BALZAC LG ARLETY KWS PARFUM MELVIL	SU HYCARDI LG AUDACE RGT PALMED
Moyennement résistant		COMPLICE CHEVIGNON		PICTAVUM LG ABILENE BACHELOR LG ACADIE	SPACIUM RGT TWEETED SU HYNTECT	SU ADDICTION SU MARMITON THIPI C
Assez sensible		RGT SACRAMENTO WINNER		SHAUN PRESTANCE	SHREK RGT PACTED	SU HYREAL
Sensible		TENOR KWS SPHERE		SY ADMIRATION LG ASTERION AGENOR		
		Les plus sensibles				

(j) : à confirmer

Source : essais pluriannuels de post inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES)

- **Autres maladies des feuilles**

La situation est globalement saine et sans aucun signalement de présence de maladie virale.

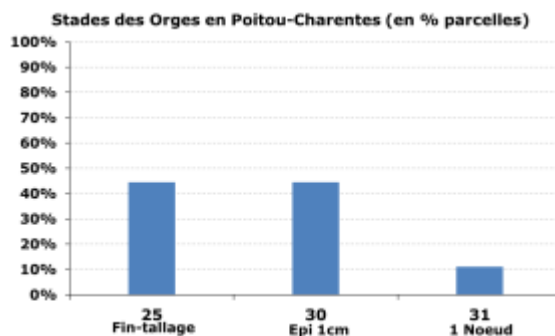
La présence faible de rouille brune dans peu de parcelle ou des symptômes de septoriose sur feuilles basses restent sans incidence à ce stade.

• Stade phénologique et état de la culture

Les orges d'hiver du réseau varient entre fin de tallage et épi 1 cm, une parcelle en Charente-Maritime est au stade 1 nœud (BBCH 31).

Les symptômes observés, avant que le stade 1 nœud ne soit atteint, sont généralement sans incidence sur cette culture.

Aucun signalement de pucerons ni de symptômes de JNO n'est constaté pour le moment.



• Rhynchosporiose de l'orge

De faibles symptômes sont notés dans 1 parcelle au stade épi 1 cm.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « sortie des barbes » (49).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).

Évaluation du risque

Les orges les plus précoces arrivent en période de risque et les observations montrent une présence faible de la maladie. Le faible niveau observé et en absence de pluies, le risque pour de nouvelles contaminations pour cette maladie est faible.

Le délai d'incubation très long (30 jours environ) impose de rester vigilant. Les symptômes sont en cours d'apparition. Observez vos parcelles.

Pour les parcelles ayant atteint le stade 1 nœud (31), en cas de présence également d'helminthosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint. Le risque peut être plus important pour les orges de printemps semées d'automne, plus sensible et arrivant à des stades plus avancés.

• Helminthosporiose de l'orge

Cette maladie est observée dans 1 parcelle au stade épi 1 cm.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25 % des feuilles atteintes.

Évaluation du risque

Certaines parcelles sont entrées dans la période de risque. Cette maladie est en cours d'incubation sur les feuilles basses, observez vos parcelles.

Pour les parcelles ayant atteint le stade 1 nœud (31), en cas de présence également de Rhynchosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.

• Rouille naine de l'orge

Quelques pustules de cette maladie sont notées dans 2 parcelles du réseau (sur les 4 observées) dont une au stade 1 nœud, mais cette parcelle est encore en dessous du seuil indicatif du risque.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.

Évaluation du risque

Le risque est faible à modéré selon la précocité et la sensibilité variétale. Le climat à venir devrait permettre à la maladie de se développer, notamment sur variétés sensibles. Restez vigilant sur sa progression.



• Oïdium de l'orge

3 des 7 parcelles présentent des symptômes de cette maladie. 2 des parcelles sont au stade épi 1 cm, mais les niveaux d'attaques sont inférieurs au seuil indicatif du risque.

Période de risque : à partir du stade épi 1 cm (BBCH 30).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.

Évaluation du risque

Cette maladie est présente, le retour d'un climat relativement sec peut la favoriser. Le risque est faible pour l'instant mais restez vigilant sur sa progression notamment sur les variétés sensibles.

Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un guide de l'Observateur *céréales à paille* a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur céréales à paille](#).



Quand les sols se réchauffent, les vers de terre se réveillent...

Les éléments clés à retenir :

Il existe une grande diversité d'espèces classées en **3 grandes catégories écologiques** : les épigés "en surface du sol" ; les endogés "dans le sol" ; les anéciques qui "montent - descendent".

Les vers de terre **agissent à différents niveaux** : paysage (sol, eau, air, écosystème), système agricole et plante.

Sur le terrain, de méthodes simples existent pour évaluer la quantité et la diversité des vers de terre vivants dans la parcelle, qui renseignent sur la **qualité du sol**, son **fonctionnement** et sa **gestion**.

Des **bonnes pratiques** sont identifiées pour favoriser les vers de terre.

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la [note nationale Biodiversité du BSV](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".